

entreprises de nos jours, et qui en manquent ; que *seul* il peut rendre les œuvres vivantes ; qu'il est *seul* la grande école de formation chrétienne et apostolique, où toutes les bonnes volontés doivent entrer, même et surtout les jeunes, qu'il est la meilleure association que l'on puisse choisir comme base de l'action sociale, parce que sa règle s'adaptant à toutes les personnes et à toutes les classes de la société, leur prescrit l'ensemble des lois chrétiennes. " Le Tiers-Ordre fait de vrais chrétiens, " a dit Léon XIII ; enfin, *qu'il fait seul* l'objet des constantes préoccupations des Pontifes Léon XIII et Pie X, qui le désignent clairement comme l'association principale qui doit unir les bons contre les mauvais.

Pie X montrant combien les tendances de l'époque actuelle nous inquiètent, déclare " qu'il est de toute nécessité d'accourir s'opposer à de si grands maux, et de s'efforcer de ramener les dévoyés, sinon par l'apostolat de la vérité, à quoi tous ne sont pas aptes, du moins par la pratique de la vertu ; car les exemples ont une puissance de persuasion merveilleuse... Or, en ce genre d'apostolat, les membres du Tiers-Ordre de la Pénitence doivent l'emporter sur tous ceux qui vivent au milieu des préoccupations du siècle. " Léon XIII dit aussi que " l'action de l'Ordre sera vraiment puissante et efficace lorsque ses membres, chacun à leur poste et fidèles à l'esprit de leur règle, travailleront tous à donner l'exemple d'une grande édification. "

Donc, *prière, prédication, exemple* ; voilà les trois grands moyens, nous venons de le montrer, pour gagner les hommes au Tiers-Ordre :

1^o *Prière* dans les réunions mensuelles ; *prière* des tertiaires, en particulier.

2^o *Prédication* — en chaire, au confessionnal, dans certaines réunions particulières, par les écrits (les écrits sont une prédication), bulletin paroissial, tracts ; par les congrès ou journées franciscaines.